



LA COOPÉRATION AGRICOLE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Rapport d'activité

2022

3	Édito
4	Nos missions
5	Notre gouvernance
6-7	Notre équipe
8	Structuration du réseau
9	Les chiffres clés
10-11	2022 en bref
12	Représenter
13	Protéger
14	Informier & éclairer
15	Faire émerger des projets
16	Accompagner les transitions
17	Créer du lien
18	Les sections
19	Section Vin
20	Section Lait
21	Section Viande Bovine
22	Nos prestations
23	Conseil & Formation
24	Notre modèle économique
25	Les comptes
26-27	Nos partenaires

Avec le soutien financier de





Patrice DUMAS
Président

Jean de BALATHIER
Directeur

Au début de l'année 2022, nous pensions sortir du tunnel après 2 ans de crise sanitaire et nous avons dû affronter une autre crise mondiale avec un ordre géopolitique bouleversé par la guerre en Ukraine.

La volatilité du prix des matières premières agricoles et industrielles, les pénuries, l'inflation et le mur du prix de l'énergie sont autant de problématiques auxquelles les entreprises ont dû faire face.

Notre pays a vécu aussi une sécheresse exceptionnelle qui, au-delà des impacts sur la production agricole, aura fait prendre conscience à nos concitoyens que l'eau aussi pouvait devenir rare.

Le double enjeu de la souveraineté alimentaire et de la transition écologique n'a jamais été aussi présent.

Dans cet environnement instable, notre fédération régionale s'est mobilisée aux côtés de ses adhérents pour les protéger, les éclairer et les accompagner, en lien étroit avec les équipes nationales de La Coopération Agricole.

Les coopératives elles-mêmes ont su démontrer leur résilience. Elles ont été nombreuses à saisir l'opportunité du plan de relance pour financer des projets industriels structurants pour le territoire et les filières, permettant d'accroître leur compétitivité et de répondre aux enjeux sociétaux (performance environnementale, bien-être animal, démarches territoriales...).

Notre fédération régionale joue pleinement son rôle pour mettre en relation et fédérer les coopératives animales et végétales autour de la constitution d'une filière régionale de protéines végétales pour l'alimentation animale.

Nous avons aussi avancé dans la structuration de notre réseau entre services nationaux, métiers et régions, par la mise en place d'un portail unique d'adhésion avec l'objectif de mieux coordonner nos actions et d'être plus efficaces, à la fois sur le volet représentation des adhérents et sur le volet des services proposés.

Plus que jamais, nous devons être prospectifs et inspirants car notre environnement évolue de plus en plus vite. Plus que jamais, notre anticipation et notre action collective démontreront notre modernité et notre résilience.

NOS MISSIONS



Les membres du bureau

Patrice DUMAS

Président
AGAMY (69)

Yannick DUMONT

1^{er} vice-président
JURA MONT-BLANC (74)

Christophe DEVOS

2^{ème} vice-président
NATURA'PRO (26)

Jean-Luc PETOTON

Secrétaire
LIMAGRAIN (63)

François PERICHON

Trésorier
UCAL (03)

Gilles CLERC

*Président de la Section
Vignerons Coopérateurs*
LE VIGNERON SAVOYARD (73)

Jean-Michel JAVELLE

Président de la Section Laitière
SODIAAL SUD-EST (38)

Philippe PLASSE

Président de la Section Viande Bovine
SICAREV (42)

Les invité(e)s

Sébastien COURTOIS

Commission Bio, SODIAAL SUD-EST (38)

Guillaume JOUX

JEUNES AGRICULTEURS AURA (69)

Cécile MICHON

UNION RÉGIONALE PORCINE AURA (69)

Carole PERRIER

ARIA AUVERNE-RHÔNE-ALPES (69)

Les administrateurs et administratrices

Pierre Jo AUFRANC

AGRIAL ALPES-SUD-EST (69)

Jean-Philippe AUFRANT

FRCUMA (69)

Dominique CHALENDARD

UNION RÉGIONALE PORCINE AURA (69)

Christophe CHAVOT

EUREA COOP (42)

Bertrand CHRISTIN

FDCL DES SAVOIE (74)

Edouard COGNET

SICAGIEB (03)

Didier CROST

OXYANE (69)

Annaëlle D'ANNA

COPAGNO (43)

Loïc DUCHENE

XR REPRO (43)

Sabine GOURAUD

Section Forestière, COFORET (69)

Thierry JALOUX

UNION DES VIGNERONS DE
SAINT-POURÇAIN (03)

Cyril JAQUIN

FÉDÉRATION DES CAVES
COOPÉRATIVES DE L'ARDÈCHE (07)

Norbert JARAVEL

FDCL DE L'AIN (01)

François MONGE

L'AGNEAU SOLEIL (05)

Philippe POUENARD

RHODA-COOP (07)

Yves RENN

COOPENOIX (38)

Katia SABATIER-JEUNE

LORIFRUIT (26)

Jean-Michel VIGIER

SODIAAL MASSIF CENTRAL (63)

NOTRE ÉQUIPE

Mathilde PERATE
Animatrice Section
Vignerons Coopérateurs AuRA.
Chargée de mission
Alimentation Territorialisée.



Jérémie BOSCH
Responsable du Pôle.
Animateur Section Lait.



**PÔLE
FILIÈRES, TRANSITIONS
& VALORISATION
(FTV)**

Diane RIVATON
Chargée de mission
Innovation, Agronomie
et référente bio.



Fabien SEVIN
Chargé de mission
Élevage ruminants.
Animateur Section
Viande Bovine.



Olivia TALHOUK
Chargée de mission
Accompagnement
et financement
des transitions
agroécologiques.



ÉCLAIRER

**PÔLE
QUALITÉ, SÉCURITÉ
DES ALIMENTS & RSE**

Pôle mutualisé



Hélène DECHAMPS
Consultante RSE et Qualité,
Sécurité des aliments.



PROTÉGER

Jean de BALATHIER
Directeur.



PÔLE DIRECTION



Jérémie BOSCH
Délégué régional adjoint.



Annie GIACOMETTI
Attachée de direction.
Chargée de communication/
Relation Adhérents.

Lalie MEVIAL
Assistante.



PÔLE ADMINISTRATIF



Fouzia MOUISSAT
Comptable unique.

Sophie GUIGNONNAND
Assistante webmarketing.
Communication visuelle.



ACCOMPAGNER

PÔLE GOUVERNANCE & STRATÉGIE (PGS)



Pascal GOUX
Consultant.
Responsable du Pôle.



Romain VASSOR
Consultant.

PÔLE JURIDIQUE



Isabelle GUIBERT
Juriste.

STRUCTURATION DU RÉSEAU

ARTICULATION NATIONAL/RÉGIONAL

Mise en place d'un portail unique

En 2022, La Coopération Agricole s'est structurée en un réseau regroupant nos différents services supports nationaux (juridique, social, économie et écologie, communication), nos 5 métiers (Métiers du Grain, Pôle Animal, Coopération Laitière, Luzerne de France et Vignerons Coopérateurs) et les 12 fédérations régionales.

Cette réorganisation, voulue par les coopératives, portée par les conseils d'administration de La Coopération Agricole nationale et des Fédérations régionales a été votée au Congrès de La Coopération Agricole le 16 décembre 2021. Elle vise à mieux coordonner les différentes entités de notre réseau à la fois sur le volet représentation de nos entreprises et sur le volet des services proposés. Avec l'objectif d'être plus agile et de toujours mieux répondre aux besoins et au développement des projets des adhérents, cette orientation apparaît plus que jamais nécessaire en cette période de crises majeures auxquelles doivent faire face les coopératives.

Concrètement, cette structuration du réseau a conduit à la mise en place d'un portail unique pour l'appel de cotisation 2022 qui se traduit par une seule facture regroupant les différentes cotisations nationales (fédérale et métier) et régionales (syndicale régionale et section métier AuRA).

Séminaire des têtes de réseau

La Coopération Agricole ARA a accueilli à Lyon les 9 et 10 juin le séminaire annuel des présidents et directeurs des sections métiers, directions transversales et fédérations régionales de La Coopération Agricole. Ce temps fort de l'année a permis de poursuivre le travail collectif sur la structuration du réseau avec 4 questions posées :

- Qu'est-ce qu'un adhérent ?
- Quels services avec la cotisation au réseau LCA ?
- Quel cadre pour les prestations de services facturées dans le réseau ?
- Comment mener un projet mutualisé entre les régions et le national ?

La synthèse des travaux du séminaire a conduit à rédiger un avenant à la convention de structuration du réseau, qui a été signé au Congrès de La Coopération Agricole le 15 décembre.



LES CHIFFRES CLÉS

EN 2022

DE LA COOPÉRATION AGRICOLE EN AURA



MOUVEMENT DES COOPS

Juillet : Fusion de la coopérative Limovin (87) avec Sicarev coop (42).

Octobre : Les coopératives Agrial (14) et Natura'Pro (26) annoncent un projet de rapprochement.



2022

EN BREF



Janvier

Premières rencontres régionales de l'agroalimentaire à Cournon 1

Février

Conclusions du Varenne de l'eau par le Premier ministre Jean Casteix

Publication des conclusions de la mission d'information parlementaire sur les coopératives agricoles

Vladimir Poutine déclenche la guerre en Ukraine

Mars

Participation à la journée Metro Origine France 2

Lancement du plan de résilience par le gouvernement

Adoption des SDAGE par les comités de bassins Rhône-Méditerranée et Loire-Bretagne : les réseaux FNSEA et LCA lancent une procédure en recours gracieux contre le SDAGE Loire-Bretagne

Avril

Assemblée générale de La Coopération Agricole ARA : "La production agricole demain : qui portera le capital ? Qui fera le travail ?" 3

Lancement du projet Erasmus+ "Bonnes pratiques de gouvernance dans les coopératives agricoles" à Athènes

Juin

Accueil du séminaire des têtes de réseau de La Coopération Agricole à Lyon

Elections législatives : manifeste de La Coopération Agricole adressé aux nouveaux députés "Produire local, agir global pour une souveraineté alimentaire par une croissance responsable"

2^{ème} édition "Sourçons Local"

Nomination de Bruno Ferreira, nouveau DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes

Fabrice Pannekoucke, élu VP délégué à l'Agriculture et aux Espaces valléens

Mai

Séminaire du Comité des Régions de La Coopération Agricole en Hauts de France

Election présidentielle : Emmanuel Macron élu pour un second mandat

Juillet

Animation d'une fresque du climat à Agrapole

CRMCCA Auvergne-Rhône-Alpes : Philippe Panel (MSA) succède à Patrice Dumas à la présidence





Septembre

Organisation de 3 webinaires pour favoriser l'accès au conseil aux PME du secteur alimentaire (en association avec Syntec et Cinov)

Congrès des Régions de France à Vichy

SDAGE Loire-Bretagne : les réseaux FNSEA et LCA déposent un recours en contentieux contre l'Etat

Août

Canicule et sécheresse ⁴

Adoption du Plan Stratégique National (PSN) pour la nouvelle PAC par la Commission Européenne

Novembre

Conférence de presse "Implication des coopératives d'AuRA dans le Plan de Relance"

Lancement d'une nouvelle promotion Phileas avec 12 stagiaires

Publication du livre "Idées reçues sur les coopératives agricoles" signé par Dominique Chargé

Octobre

Présence au Sommet de l'Élevage :

- Conférence bien-être animal
- Remise de l'annuaire des compétences bio au DRAAF ⁵
- Emission TV Agri : le recyclage en élevage, et si on en parlait ?

Assemblée annuelle de la section Vignerons Coopérateurs ARA ⁶

Lancement de l'action Collective RSE #2

Décembre

Dépôt du projet COOPEARA à l'appel à projets France 2030 Résilience et capacités agroalimentaires

Congrès de La Coopération Agricole à Paris "L'industrie alimentaire du futur, c'est maintenant"

REPRÉSENTER

PROMOUVOIR ET DÉFENDRE LE MODÈLE COOPÉRATIF

Elections présidentielles et législatives

Notre fédération régionale a pris part aux débats des élections législatives en déclinant la plateforme de propositions de La Coopération Agricole pour les présidentielles "Produire local, agir global pour une souveraineté alimentaire par une croissance responsable".

La reconquête de notre souveraineté alimentaire est indissociable des transitions écologiques, notamment la décarbonation de notre modèle agricole et agroalimentaire. Conscientes de leur responsabilité dans la filière alimentaire, nos coopératives agricoles, outils de structuration des filières, par et pour les agriculteurs, sont en première ligne. Notre fédération défend une politique agricole et agroalimentaire durable qui intègre de façon équilibrée les impératifs économiques, environnementaux et sociétaux.

Ce manifeste a été adressé à tous les députés élus de la région.



Retrouvez le manifeste

Nouveau programme FEADER 2023-2027

Le Plan Stratégique National (PSN) de la France pour la nouvelle PAC a été approuvé par la Commission Européenne le 31 août 2022 pour un démarrage au 1^{er} janvier 2023. La Région Auvergne-Rhône-Alpes mobilisera un budget total d'1 milliard d'euros sur la programmation Feader 2023-2027. Ces financements seront fléchés prioritairement pour assurer le renouvellement des générations, relocaliser nos productions et défendre notre souveraineté alimentaire, moderniser nos exploitations et soutenir les investissements de nos agriculteurs et enfin accompagner les acteurs du monde agricole dans l'adaptation au changement climatique.

La Coopération Agricole ARA a participé aux comités de suivi FEADER successifs. Nous saluons les orientations affirmées par la Région mais regrettons de ne pas avoir été entendus sur l'éligibilité des entreprises de taille intermédiaire et grandes entreprises aux mesures d'aides aux investissements pour ce nouveau programme.

LES COOPÉRATIVES QUESTIONNÉES

Le rapport de la mission d'information parlementaire sur les coopératives a été adopté par les députés de la commission des affaires économiques en février. Avançant 23 propositions pour faire évoluer le modèle coopératif, le rapport se veut objectif, équilibré et constructif. La Coopération Agricole s'est déjà plus particulièrement emparée de deux sujets au sein de sa Commission Gouvernance :

- Identifier des solutions concrètes pour permettre une plus grande participation des adhérents à la vie démocratique de leur coopérative, notamment lors des assemblées générales ;
- Dynamiser le renouvellement des conseils d'administration, pour favoriser une meilleure représentation des jeunes et des femmes.

DES WEBINAIRES POUR FAVORISER L'ACCÈS AU CONSEIL

La Coopération Agricole ARA s'est associée aux fédérations professionnelles régionales des métiers du conseil, Cinov et Syntec, pour favoriser l'accès au conseil aux coopératives agricoles régionales afin d'accompagner les transitions auxquelles elles doivent faire face dans le contexte post crise sanitaire. Trois webinaires ont été réalisés sur la stratégie commerciale, la transformation digitale et la stratégie RH.

Cette opération a été financée par la DREETS*.

**Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités*

Guerre en Ukraine

Avec la guerre en Ukraine, notre secteur agricole et agroalimentaire, à peine sorti de la crise sanitaire, a dû affronter des pénuries et une inflation des prix record sur les intrants agricoles (engrais...), les matières premières industrielles (emballages...) et l'énergie ainsi qu'une forte volatilité des marchés, des céréales notamment. En relation étroite avec la cellule de crise nationale de La Coopération Agricole, nous avons participé à toutes les cellules de crise et de suivi du plan de résilience organisées par la DRAAF où nous avons fait remonter les difficultés rencontrées par les coopératives. Via le relais de 9 Flashes Ukraine, nous avons en permanence informé les coopératives notamment sur les aides à l'alimentation animale pour les éleveurs et surtout sur les aides énergie, gaz et électricité.

Négociations commerciales

Dans ce contexte de forte inflation, les négociations avec la distribution, encadrées par la loi EGalim 2, ont été rouvertes à plusieurs reprises afin de permettre aux fournisseurs de répercuter leur hausse globale des coûts de production.

Dans ses prises de parole, La Coopération Agricole ARA a affirmé régulièrement la nécessité de passer des hausses de tarifs pour assurer le revenu des agriculteurs et la pérennité des outils de transformation. In-fine, la hausse des prix à la consommation est indispensable au maintien de notre souveraineté alimentaire et des solutions qu'apporte notre agriculture pour répondre aux enjeux climatiques.

Inflation et disponibilité de l'énergie

Le deuxième semestre a vu arriver le mur de l'énergie avec l'inflation des cours et, en même temps, des menaces de rupture d'approvisionnement pour l'hiver 2022/2023. Certaines entreprises, en particulier celles qui devaient renouveler leurs contrats de fourniture d'énergie, ont dû faire face à une explosion de leurs charges. Nous avons suivi la situation au plus près pour informer les adhérents de l'évolution des marchés de l'énergie, des mesures de soutien aux entreprises et du plan de sobriété mis en place par l'Etat. Nous avons organisé plusieurs webinaires avec notre partenaire Opéra Energie en octobre et avons relayé les informations en continu, notamment avec le Flash Energie de La Coopération Agricole.



INFORMER & ÉCLAIRER

VALORISER LES PROJETS DES COOPS

NOS COOPÉRATIVES À L'HONNEUR !

La Coopération Agricole ARA a contribué à la conception de **3 THEMAS** diffusés en 2022. Une excellente occasion de mettre en valeur les démarches vertueuses des coopératives agricoles régionales :

- "**Conseillers de coopératives et parties prenantes**" avec Oxyane et Vignerons Ardéchois ;
- "**Agir face à l'urgence climatique**" avec Nutralp et Oxyane ;
- "**Alimentation & territoires**" avec la Fruitière du Val d'Arly

Plan de Relance

Le Plan de Relance a permis d'accélérer les projets de développement des coopératives dans la région.

La Coopération Agricole ARA, en lien avec la DRAAF, a mobilisé ses adhérents pour faciliter l'émergence et le montage des dossiers de candidature aux appels à projets. L'ensemble des projets a représenté un investissement total de plus de 75 millions d'euros pour une vingtaine de coopératives. Les mesures « plan abattoirs », « structuration des filières », « plan protéines » et « bon bilan carbone » ont été principalement mobilisées.



Retrouvez le dossier Plan de Relance

Transitions écologiques

Les actualités et les financements des transitions écologiques sont complexes et évoluent vite.

Le Pôle Filières, Transitions et Valorisation (FTV) a organisé différents webinaires d'information à destination des coopératives régionales (Bilan Carbone, démarche RSE, marché de l'énergie...).

La fédération a également relayé des invitations aux webinaires, organisés sur l'énergie, par les parties prenantes régionales.

Filières bio

Les filières bio ont été particulièrement fragilisées par le contexte climatique et économique de l'année. Le Pôle FTV a réalisé deux webinaires spécifiques sur la bio pour apporter des clés de lecture et aider nos adhérents à analyser les tendances et dynamiques de marchés (marché des grandes cultures bio, prospective inter-filières et impact du changement climatique).

FAIRE ÉMERGER DES PROJETS

RELOCALISER LES FILIÈRES

COOPEARA

Le projet collaboratif **COOpération Protéines Elevage Auvergne-Rhône-Alpes** porté par La Coopération Agricole ARA a été déposé en décembre 2022 à l'appel à projets France 2030 "Résilience et capacités agroalimentaires".

Il s'articule autour de 4 axes de travail :

1. Développer la production régionale de protéines destinée à l'alimentation animale ;
2. Optimiser les process industriels de transformation et de valorisation des graines ;
3. Augmenter l'autonomie alimentaire des exploitations d'élevage ;
4. Valoriser, transférer et diffuser les différents travaux produits.

Protéines végétales

Les tourteaux utilisés (principalement de soja), pour l'apport de protéines dans la fabrication d'aliments par les outils industriels des coopératives régionales, sont en grande majorité d'origine importée. Cette logique d'approvisionnement de la filière nutrition animale, dans un marché mondialisé, permet de garantir une organisation logistique et un prix de l'aliment composé compétitifs. Cependant, elle revêt des impacts globalement négatifs de plus en plus difficiles à accepter économiquement, socialement et environnementalement.

Pour réduire cette dépendance au soja importé de pays tiers et répondre aux nouvelles attentes du marché, plusieurs coopératives régionales ont décidé d'investir dans des unités de trituration. L'enjeu est maintenant de structurer une filière régionale de production pour approvisionner ces outils coopératifs en graines oléoprotéagineuses.

Le Pôle FTV a fédéré 17 coopératives régionales, 4 partenaires techniques et 1 partenaire institutionnel, impliqués dans tous les maillons des filières végétales et animales, dans le projet COOPEARA. Il s'agit d'appréhender collectivement les leviers pour relocaliser la production de protéines végétales en Auvergne- Rhône-Alpes et renforcer l'autonomie alimentaire et protéique des exploitations d'élevage.

Projets alimentaires territoriaux

La région Auvergne-Rhône-Alpes compte aujourd'hui 52 territoires labellisés Projet Alimentaire Territorial (PAT). Pour les élus de La Coopération Agricole ARA, gagner le pari de l'alimentation territorialisée passera par la concertation entre collectivités et acteurs économiques et la mise en œuvre d'une complémentarité des différents circuits d'approvisionnements de la vente directe à la filière industrielle territorialisée avec l'implication des coopératives agricoles.

C'est dans cette logique que nous animons le "Comité alimentation territorialisée régional". Afin de partager et d'expérimenter la complémentarité entre les diverses approches d'approvisionnement, nous avons notamment réalisé (en partenariat avec la Chambre régionale d'agriculture, Isara et Cap Rural) des rencontres à l'échelle régionale entre les acteurs impliqués dans les différents PAT.



ACCOMPAGNER LES TRANSITIONS

FACILITER LE CHANGEMENT

Formation Photovoltaïque

Le contexte énergétique de 2022 a été propice au lancement de projets d'énergies renouvelables dans les entreprises, que ce soit pour installer des panneaux en toiture ou conseiller les agriculteurs-coopérateurs.

Pour accompagner la montée en compétence des équipes salariées dans les coopératives, le Pôle FTV a organisé 2 sessions de formation "Photovoltaïque & Coopératives Agricoles" en avril à Lyon et en décembre à Paris.

Promotion Climat

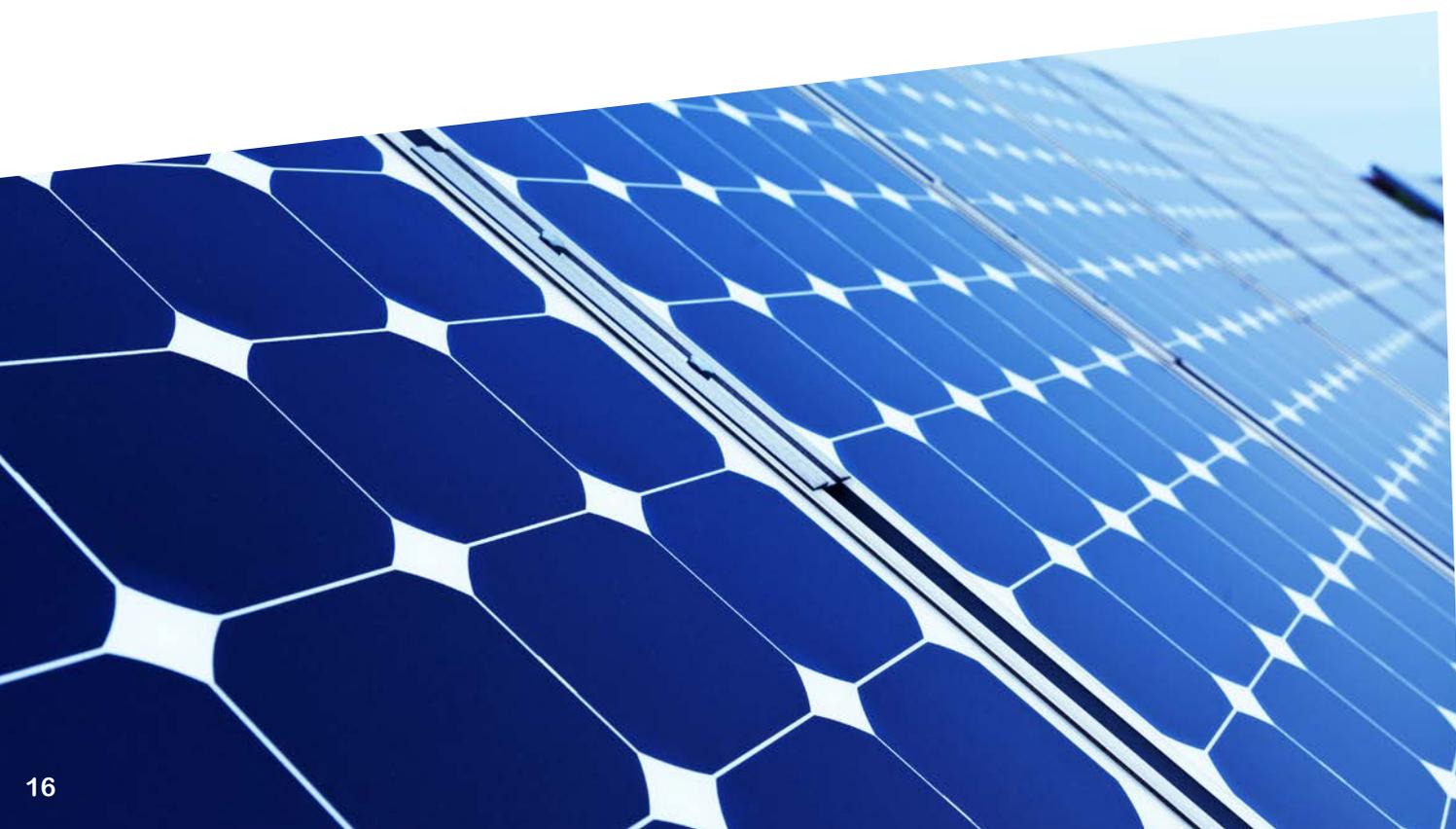
La Coopération Agricole ARA a organisé une action collective bas carbone dédiée aux entreprises alimentaires régionales, coopératives et non coopératives. La "Promotion Climat" est un programme collectif de 3 mois permettant de réaliser son Bilan Carbone et de construire sa stratégie climat. Le programme, prévu début 2023, est animé par WeCount, spécialiste lyonnais de la transition bas carbone. L'année 2022 a été consacrée à la présentation de l'action et au recrutement des participants.

Annuaire des compétences bio

Les filières biologiques ont subi en 2022 un contexte inédit de ralentissement du marché. L'enchaînement et la superposition de crises entraînent des conséquences sur nos productions, nos approvisionnements et nos habitudes de consommation. Cette conjoncture a mis en valeur la nécessité de coopérer entre acteurs des filières biologiques afin de conserver autant que possible les prix et les débouchés. Dans ce cadre, La Coopération Agricole ARA a coordonné avec ses partenaires des réseaux Bio (Chambres d'agriculture, Cluster Bio, FRAB), la création de l'Annuaire des compétences Bio en AURA, à disposition des conseillers.



Retrouvez l'annuaire des compétences bio



CRÉER DU LIEN

RAPPROCHER LES ACTEURS



Produits coopératifs *Favoriser la relation coopératives/acheteurs*

En 2022, le Pôle FTV a poursuivi ses actions pour rendre visible l'offre en produits coopératifs auprès des acheteurs de la distribution et de la restauration collective.

La fédération participe activement aux travaux de la marque régionale "Ma région ses terroirs" (comités d'agrément, travaux sur les chartes, référencement des produits coopératifs).

Après avoir constitué une base de données des contacts commerciaux et des produits coopératifs régionaux, le projet de création d'une plateforme en ligne des produits coopératifs à destination des acheteurs (RHD ou GMS) ou s'inscrivant dans les actions d'un PAT (Projet Alimentaire Territorial) a été lancé en fin d'année, dans le cadre national de La Coopération Agricole.

Enfin, nous avons organisé avec le comité ARA Gourmand et l'ARIA, la deuxième édition des rendez-vous BtoB « Sourçons local », qui a permis 40 rendez-vous professionnels entre transformateurs et acheteurs positionnés en GMS ou RHD.

Cluster Herbe Massif Central

Renforcer les liens coopératives/ acteurs de la recherche

En 2022, le comité scientifique et technique du Cluster Herbe s'est réuni à 3 reprises pour l'étude de 6 recommandations de projets et la présentation des orientations du Commissariat de Massif, dont l'appel à projets de la DRAAF MAXIM'HERBE (mise en lumière des initiatives existantes d'éleveurs bovins, acteurs de la transition agricole vers des systèmes d'élevage herbager adaptés aux années 2030).

En lien avec les membres du Cluster Herbe, La Coopération Agricole ARA a accueilli un stagiaire ingénieur agro pour réaliser un panorama des projets de R&D relatifs à l'élevage à l'herbe. Une enquête initiale a permis de hiérarchiser les thématiques prioritaires des coopératives : autonomie protéique et fourragère, changement climatique et bien-être animal. Plus de 60 projets de R&D ont été résumés et portés à connaissance des coopératives. Cette synthèse est maintenant à disposition pour être complétée avec les nouveaux programmes.

LES SECTIONS

VIANDE BOVINE



1^{ère}

filière agricole régionale

8

coopératives ou unions adhérentes

1 500 salariés

25% coops & 75% filiales transformation

> 10 000 adhérents

VIN



1,1 million hl

38

caves coopératives et unions

339 millions € de CA

> 60% des productions sous AOP

LAIT



65% du lait collecté en AuRA

80

millions de litres collectés en "lait de montagne"

1,5 Md de litres de lait collecté

3 360 salariés



Gilles CLERC
Président de section

”

Notre section œuvre pour mieux porter l'image de la coopération afin de dynamiser l'installation. Nous devons travailler à identifier les leviers d'adaptation possible pour répondre aux attentes et besoins des jeunes installés.

La section vin définit ses priorités

Feuille de route 2023

La section Vignerons Coopérateurs s'est réunie dans le cadre d'une journée de travail et de réflexion pour définir ses priorités d'actions et sa feuille de route.

4 priorités de travail pour la section en 2023 ont été identifiées :

- Promouvoir l'installation en viticulture coopérative ;
- Rendre légitime la section vis-à-vis des adhérents ;
- Accroître le niveau de réponses aux problématiques rencontrées par les adhérents ;
- Accroître son influence sur les organisations régionales.

Restitution des travaux du projet COOP'Portage

COOP'Portage est un projet partenarial avec l'INRAE sur le sujet du portage foncier qui vise à apporter aux coopératives un modèle méthodologique d'outil d'aide à la décision pour les caves coopératives du réseau qui se questionnent sur le sujet du portage foncier. La restitution des travaux s'est faite en novembre 2022

par notre partenaire chercheuse INRAE, Christine Leger-Bosch, en présence de Maître Samuel Crevel du Cabinet SCILLON ainsi que Charles Guillaume, responsable juridique à VCF.

Assemblée annuelle

L'assemblée annuelle des Vignerons Coopérateurs ARA s'est tenue le 26 octobre à la cave coopérative de Saint-Désirat. Après une matinée interne au réseau pour un échange entre les adhérents régionaux et le national, l'après-midi, ouverte à tous nos partenaires, a été consacrée aux thèmes de la durabilité de la filière vitivinicole coopérative et à l'emploi autour de trois temps forts :

- Le panorama réalisé par OCAPAT sur l'emploi dans les caves coopératives ;
- Le partage d'expérience en montage de groupements d'employeurs par La Coopération Agricole Occitanie ;
- La présentation par la DRAAF AuRA, le Lycée de Bel-Air, Pôle Emploi, l'APECITA et VIVEA, des travaux réalisés pour accompagner les caves coopératives en région.





Notre section laitière bovine et caprine accompagne au quotidien nos coopératives pour créer de la valeur et faciliter le renouvellement des générations. Le rôle structurant entre l'amont et l'aval des filières est un atout majeur qui permet aux coopératives de valoriser leurs produits avec des marques d'entreprises et des AOP fortes sur notre région.

Jean-Michel JAVELLE
Président de section



Créer de la valeur et faciliter le renouvellement des générations

Lait de montagne

Notre section laitière régionale, particulièrement concernée par le sujet, participe aux travaux de la commission montagne du CNIEL pour obtenir un cadre réglementaire et fiscal spécifique à la filière laitière en zone de montagne. Dans la continuité de la dynamique enclenchée par le rapport parlementaire rendu en 2021, les membres du Do Tank Montagne ont repris, après les élections législatives 2022, la promotion des conclusions de ce rapport afin d'élargir les soutiens politiques aux propositions.

La valorisation du lait de montagne reste une préoccupation majeure de la section.

Percuté par une conjoncture 2022 très défavorable, le projet de marque ombrelle lait de montagne porté par certains opérateurs n'a pu aboutir. Deux options s'ouvrent en 2023 pour travailler à une meilleure dynamique de valorisation des produits laitiers de montagne :

- Reprendre les travaux du groupe d'opérateurs privés pour la création d'une marque ombrelle ;
- Travailler au sein de l'association Altitude qui détient le logo "produit de MONTAGNE" pour structurer une démarche filière lait de montagne aboutie au sein de l'association.

Plans de filière régional et CRIEL Alpes Massif Central

En 2022, les partenaires des Comités de filières Bovin lait et Caprin lait ont construit les nouveaux plans de filière régionaux 2023-2027. Des arbitrages ont été pris pour aboutir à des propositions de plans équilibrés qui seront votés par le Conseil régional au printemps 2023.

Très soucieux du renouvellement des générations, la section laitière et ses partenaires du CRIEL AMC, ont élaboré la charte d'avenir bovin lait. Dans ce cadre, le CRIEL alimente un fonds collectif pour compléter les aides du Conseil régional afin d'octroyer un "droit à tirer" de 2 500 € aux nouveaux installés. Ce chèque soutient la prise de congés (via les services remplacement), l'accompagnement des ressources humaines sur les exploitations ou le conseil à la qualité du lait.





Philippe PLASSE
Président de section

VIANDE BOVINE



La section bovine a contribué à orienter le nouveau plan de filière en affirmant ses priorités sur l'engraissement. Nos messages en faveur d'un système performant et durable, en étroite collaboration avec l'aval, sont clairs. L'unité de la section, sa constance et son sens des responsabilités en font un interlocuteur crédible et respecté de la filière.

La Coopération Agricole ARA, un interlocuteur crédible et respecté de la filière

Priorité à l'installation

Les coopératives de la section viande ont la volonté de construire un programme conjoint leur permettant d'être identifiées comme acteurs dans la construction des projets d'installation.

Elles souhaitent pouvoir accompagner les porteurs de projets en apportant leur connaissance des débouchés et des produits attendus par le marché, gage de meilleure rémunération.

Pour concrétiser cet objectif, elles développent un plan d'actions en direction des futurs installés mais également de l'ensemble des acteurs prescripteurs de l'installation pour apporter une réponse aux questions suivantes :

- Comment les coopératives peuvent contribuer à la réflexion autour du projet d'installation ?
- Quels peuvent être les bénéfices individuels des futurs installés de choisir la voie coopérative ?

Un nouveau plan de filière régional bovin viande

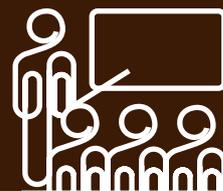
La section viande a œuvré à la construction du nouveau plan de filière régional bovin viande 2023-2027. Ce plan sera doté d'un budget de 5,8 millions d'euros, supérieur au précédent.

Pour répondre aux enjeux identifiés par la filière, un programme en 4 axes a été élaboré :

- Encourager le maintien et le développement de la filière de bovins finis en région (pour rappel, la production de viande régionale reste valorisée à hauteur de 69% dans les outils d'abattage régionaux) ;
- Renforcer la performance technico-économique des exploitations allaitantes ;
- Assurer la double performance économique et environnementale des élevages dans un contexte de changement climatique ;
- Communiquer sur la filière et ses produits pour gagner en valeur ajoutée.



NOS PRESTATIONS



FORMATION

30
audits croisés

QUALITÉ & RSE

(PÔLE MUTUALISÉ AVEC L'ISARA CONSEIL)

57 sessions en intra-entreprise
382 stagiaires

16 sessions en inter-entreprises
178 stagiaires

CERTIPHYTO

19 sessions

188 agriculteurs / **101** salariés

GOVERNANCE & STRATÉGIE

365 / **135**
agriculteurs / salariés

52 séminaires



CONSEIL & ACCOMPAGNEMENT

9 missions
Gouvernance & Stratégie

39 missions
Juridique

35 missions
Qualité & RSE

Responsabilité sociétale des entreprises

Organisée par notre pôle Qualité et RSE mutualisé avec Isara Conseil, la 2^{ème} édition de l'action collective « Mes premiers pas en RSE » a démarré le 6 octobre.

11 entreprises, dont 5 coopératives, 2 laboratoires d'analyse, 1 entreprise agroalimentaire, 1 grossiste F&L et 2 entreprises du paysage, se sont engagées dans cette démarche d'accompagnement qui va durer 18 mois.

Le programme comprend 9 jours de formation et d'ateliers collectifs et 3 jours d'accompagnement individuel (réalisation d'un diagnostic des pratiques RSE, structuration d'une stratégie et définition d'un plan d'actions).

Hélène Dechamps, arrivée en mars 2023, apportera son expérience de la RSE acquise en cabinet conseil et en entreprise pour renforcer nos savoir-faire dans l'accompagnement des enjeux RSE.

NOS STAGIAIRES L'ONT DIT...

”

Ça m'a plu de repartir des origines : une coop c'est pas qu'un groupement d'agriculteurs.

En tant que jeune administrateur, ça m'a permis de comprendre le mécanisme d'une coopérative et les interactions qui se passent à l'intérieur.

C'était facile à assimiler, ludique, avec des interactions avec le formateur et entre les participants.

Un exercice fondateur pour moi. Indispensable pour se mettre à la table d'un conseil d'administration.

Je me voyais comme un coopérateur, maintenant je me vois comme un associé coopérateur, avec des droits et des devoirs.

”

Gouvernance et stratégie

Pour le Pôle Gouvernance et Stratégie, l'année 2022 a été marquée par l'arrivée de Romain Vassor aux côtés de Pascal Goux.

Ingénieur agronome, son parcours l'a amené à intervenir pour de la formation ou du conseil auprès de coopératives agricoles et d'autres formes (SCOP, SCIC, coopératives d'entrepreneurs, de commerçants, de consommateurs). C'est pourquoi, depuis son arrivée, l'activité de conseil s'est développée. Dès cette année, trois accompagnements de 20 à 30 jours ont été réalisés pour une coopérative agricole en crise de gouvernance, pour une union de coopératives et pour une SCIC positionnée sur le secteur alimentaire, qui voulaient renouveler leurs projets politique et stratégique.

A l'avenir, le conseil a vocation à prendre une place plus importante dans l'activité du pôle, de même que les interventions auprès de clients autres que des coopératives agricoles, ce qui permettra d'enrichir nos pratiques et de développer l'activité pendant la période creuse de mai à septembre.

NOTRE MODÈLE ÉCONOMIQUE

CHIFFRES CLÉS 2022

Syndical		Développement	Conseil & Formation	Autres prestations
125 adhérents	350 k€ de cotisations syndicales	12 conventions 335 k€ de subventions	CA de 508 k€ & 408 k€ de marge brute	134 k€

Cotisations des adhérents



La cotisation syndicale permet de financer les **actions syndicales de la fédération** et d'apporter une part d'autofinancement pour les actions de développement. Les sections financent leur animation par des cotisations spécifiques.

Avec 349 537 € HT en 2022, les cotisations représentent 26% des ressources totales. Elles sont en hausse de 12%.

Elles se répartissent à 66% pour la cotisation syndicale, 16% pour la section laitière, 8% pour la section viande, 8% pour la section Vignerons Coopérateurs et 2% pour le service OCM fruits.

Prestations de services



La vente de prestations représente 47% des ressources de la fédération.

Les **prestations de services conseil et formation** ont généré un chiffre d'affaires de 507 506 € pour une marge brute de 408 359 €, en baisse de 5% en 2022.

La marge brute se répartit de la façon suivante :

- Gouvernance & Stratégie 49% ;
- Juridique 16% ;
- Qualité et RSE 18% ;
- Filières, Transitions et Valorisation 10% ;
- Certiphyto et divers 7%.

Les ventes d'autres produits et prestations s'élèvent à 133 802 €. Dans ce total, les prestations d'animation pour la CRMCCA, La Coopération Agricole Régions et Métiers du lait représentent 56 700 €.

Subventions



Les subventions financent les **projets de développement** dans le cadre de conventions avec les partenaires financiers.

Avec 334 614 €, les subventions représentent 28% des ressources. Elles sont en baisse de 14%.

Elles proviennent :

- Pour 69% de l'Etat dans le cadre du programme CASDAR de La Coopération Agricole, du PRDA ainsi que des crédits d'animation de la DRAAF et de l'ANCT Massif central (Agence nationale de la cohésion des territoires) et une convention avec la DREETS ;
- Pour 25% de la Région Auvergne-Rhône-Alpes ;
- Pour 6% de l'Ademe et des Agences de l'eau Rhône-Méditerranée Corse et Loire-Bretagne.

UN MODELE ECONOMIQUE SUR 3 PIEDS

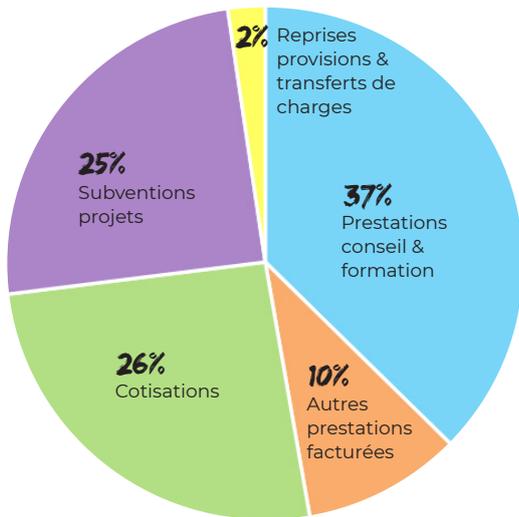
Le modèle économique de La Coopération Agricole ARA repose sur 3 ressources : les cotisations des adhérents, les prestations de services vendues et les subventions publiques. Ce modèle permet d'assurer l'équilibre du financement de nos actions.

LES COMPTES

COMPTE DE RÉSULTAT

Produits

Les produits d'exploitations s'élèvent à **1 357 131 €**. Ils sont en légère baisse de 2% par rapport à 2021.



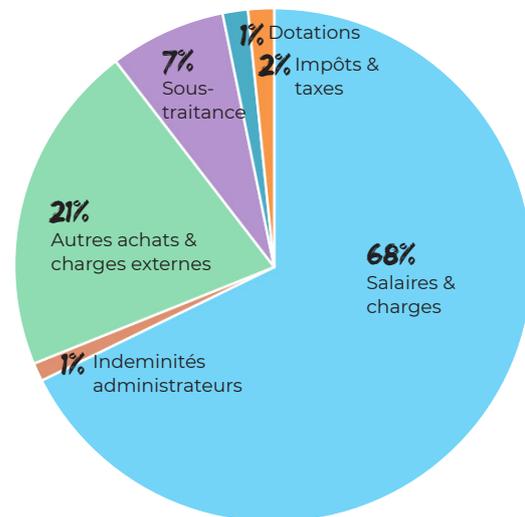
Résultats

Le résultat d'exploitation est déficitaire de 17 613 €. Le résultat net après charges exceptionnelles est déficitaire de 28 322 €.

Charges

Les charges d'exploitation s'élèvent à **1 374 744 €**. Elles sont en légère baisse de 3% par rapport à 2021.

Le principal poste de charges est constitué des salaires et charges de personnel qui représentent 68% des dépenses. Le 2^e poste concerne les autres achats et charges externes avec 21% des dépenses. Viennent ensuite les achats de sous-traitance de prestations formation et conseil avec 7% du total.



BILAN 2022

ACTIF	PASSIF
37 597 €	130 958 €
418 475 €	208 642 €
318 569 €	376 038 €
229 022 €	288 025 €

■ Actif immobilisé	■ Réserves
■ Créances clients	■ Provisions
■ Subventions à recevoir	■ Dettes fournisseurs
■ Trésorerie	■ Dettes fiscales et sociales

Le total du bilan est de 1 003 663 €.

Les fonds propres de la fédération s'élèvent à 339 600 € après affectation du résultat et des dotations aux provisions de l'exercice, soit 130 958 € de fonds associatif et 208 642 € de provisions pour risques et charges.

La trésorerie s'élève à 229 022 €.

Le fonds de roulement est de 302 003 € (81 jours) pour un BFR de 72 921 € (20 jours).

NOS PARTENAIRES

Notre action s'inscrit dans un large réseau régional d'influence et de partenariats.

PROFESSIONNELS



INSTITUTIONNELS



La Coopération Agricole Auvergne-Rhône-Alpes, interlocuteur reconnu

des coopératives agricoles de notre région vis-à-vis des acteurs institutionnels et professionnels, conduit sa mission syndicale en lien étroit avec le national : **représenter et défendre les intérêts des coopératives et promouvoir le modèle coopératif** en valorisant son action économique, environnementale et sociétale.



LA COOPÉRATION AGRICOLE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

RÉSEAU COOPÉRATIF



TECHNIQUES





LA COOPÉRATION AGRICOLE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Construisons en commun l'avenir de chacun

Siège social : Agrapole · 23 rue Jean Baldassini · 69364 LYON CEDEX 07

Tél. 04 72 69 91 91

Bureau d'Auvergne : Cité Régionale de l'Agriculture · 9 Allée Pierre de Fermat · 63170 AUBIÈRE

Tél. 04 73 28 95 20



CERTIFICAT DÉLIVRÉ AU PAC,
AU TITRE DE LA CATÉGORIE
ACTIONS DE FORMATION

www.lacooperationagricole.coop/regions/auvergne-rhone-alpes

